

nomiques pourraient être aménagés par la construction de barrages, et il en sera ainsi aussi longtemps que des études définies n'auront pas été faites et des données établies.

1.—Forces hydrauliques du Canada captées et utilisables, par province, 31 décembre 1943 et 1944

Province ou territoire	Force motrice utilisable en 24 heures, à 80 p.c. du débit, décembre 1943 et 1944		Turbines installées	
	Au minimum habituel du débit	Au débit normal pendant six mois	31 déc. 1943	31 déc. 1944
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Ile du Prince-Edouard.....	3,000	5,300	2,617	2,617
Nouvelle-Ecosse.....	20,800	128,300	133,384	133,384
Nouveau-Brunswick.....	68,600	169,100	133,347	133,347
Québec.....	8,459,000	13,064,000	5,847,322	5,848,022
Ontario.....	5,330,000	6,940,000	2,673,443	2,673,443
Manitoba.....	3,309,000	5,344,500	422,825	422,825
Saskatchewan.....	542,000	1,082,000	90,835	90,835
Alberta.....	390,000	1,049,500	94,997	94,997
Colombie Britannique.....	7,023,000	10,998,000	796,024	864,024
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	294,000	731,000	19,719	19,719
Canada.....	25,439,400	39,511,700	10,214,513	10,283,213

La troisième et la quatrième colonnes donnent la capacité totale des roues hydrauliques effectivement installées au Canada; ces chiffres ne devraient pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes dans le calcul du pourcentage des forces hydrauliques développées. L'installation de roues hydrauliques dans tout le Canada est en moyenne de 30 p.c. plus grande que les chiffres correspondants des disponibilités maximums des emplacements exploités tels que calculés dans la deuxième colonne. Par conséquent, les chiffres ci-dessus indiquent que les *ressources hydroélectriques actuelles* du Dominion justifient une installation de turbines de plus de 51,350,000 h.p. En d'autres termes, les turbines installées au 31 décembre 1944 représentent seulement 20 p.c. des ressources hydroélectriques connues et les chiffres des première et deuxième colonnes représentent en quelque sorte les *possibilités minimums* en hydroélectricité du Dominion.

Sous-section 2.—Statistiques du développement des forces hydrauliques

Progrès des forces hydrauliques.—La transmission de l'électricité à longue distance dans les premières années du siècle actuel a permis de mettre en valeur des emplacements hydrauliques éloignés de l'endroit où l'électricité devait être utilisée. Comme résultat, les installations de centrales électriques augmentent de 33½ p.c. des installations hydrauliques totales le 1er janvier 1900 à 90 p.c. le 1er janvier 1945. Les progrès des aménagements hydrauliques au cours de la période de 1931-44 sont indiqués au tableau 2, où il convient de remarquer l'augmentation des installations depuis le début de la guerre. La production plus forte d'électricité qui a résulté de l'addition de nouveaux outillages électrogènes à des usines non complètement aménagées et de la construction de nouvelles usines génératrices s'augmente d'un volume additionnel d'énergie provenant du détournement d'un plus grand volume d'eau des chutes Niagara, de la continuation de l'heure avancée durant les mois d'hiver, de la diversion d'énergie secondaire pour usages primaires et de diverses autres méthodes.